



## SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 28 OCTOBRE 2022

**DÉPOSÉ**  
**A LA PRÉFECTURE DE L'OISE**

LE - 9 NOV. 2022



Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 12 octobre 2022,

En présence de 9 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

8 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, Mme Chanez HERBANNE, M. Philippe EYMERY, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY, Mme Martine BORGEO

1 membre suppléant son titulaire :

M. Luc CHAPOTON	suppléant de	M. Jean DESESSART
-----------------	--------------	-------------------

En présence également :

M. Christian DEMAY	suppléant de	Mme Catherine MARTIN
--------------------	--------------	----------------------

Etaient excusés :

M. Martial DUFLLOT, M. Frédéric GAMBLIN, M. Mehdi RAHOUI, M. Dominique DEVILLERS, Mme Manoëlle MARTIN, Mme Nathalie LEBAS, M. Jean CAUWEL, M. Denis PYPE, M. Daniel LECA, Mme Claire MARAIS-BEUIL, M. Jean DESESSART, M. Franck PIA, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

Vu l'avenant N°14 à la Convention de Délégation de Service Public portant le terme du contrat au 31 décembre 2023 ;

Vu la demande de la SAGEB en date du 17 octobre 2022 tendant à la modification de la grille tarifaire extra-aéronautiques figurant à l'annexe 15 bis de la convention de délégation de service public ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Consultative Economique de l'aéroport de Beauvais en date du 21 octobre 2022 sur la proposition de grille tarifaire des redevances aéronautiques ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) en date du 27 octobre 2022 sur cette nouvelle proposition de grille tarifaire (redevances aéronautiques et extra-aéronautiques) 2022-2023 constituant l'avenant n°15 à la convention de délégation de service public ;

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2022 10/28-01 relatif à l'approbation de l'avenant n°15 à la convention de délégation de service public relatif à la grille tarifaire - Redevances 2022/2023 ;

Après avoir entendu l'exposé de la présidente et en avoir délibéré,

**ADOpte** à l'**UNANIMITE** les conclusions suivantes :

---

**APPROUVE** le projet d'avenant n°15 à la convention de délégation de service public signée le 19 mars 2008 entre le SMABT et le groupement CCIO/Véolia Transport devenu TRANSDEV ci-annexé ;

**AUTORISE** la Présidente du Syndicat Mixte à signer ledit avenant n°15 au contrat de DSP.



Caroline CAYEUX  
Présidente du Syndicat mixte  
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

**DÉPOSÉ**  
**A LA PRÉFECTURE DE L'OISE**

**LE - 9 NOV. 2022**

